

MISSION SUR L'ATOLL DE TUPAI (Archipel de la Société)
16-20 décembre 1996
organisée par la Délégation à l'Environnement

Projet d'étude proposé par :

Dr. Jean-Yves MEYER

(Délégation à la Recherche/Université de Hawaï'i, Botany Department)

TITRE :

Etude du "ofai" (*Sesbania coccinea subs. atollensis var parkinsonii*), plante protégée de l'atoll de Tupai (Société)

RESUME :

L'île de Tupai est l'un des cinq atolls de l'archipel de la Société. La végétation de cette petite île a été fortement modifiée par l'homme (plantation extensive de cocotiers, introduction de nombreuses espèces adventices) et il ne subsiste que très peu d'espèces végétales de la flore primaire (Sachet 1983).

Cependant, la présence d'une population relictuelle de "ofai" ou "kofai" (*Sesbania coccinea* (C. L. f.) Poiret *subs. atollensis* (St John) *var parkinsonii* Sachet, famille des Légumineuses: Papilionoïdées), un petit arbre endémique de l'archipel de la Société trouvé en zone littorale mais complètement disparu dans toutes les autres îles, fait de l'atoll de Tupai un site d'intérêt floristique tout particulier. Découverte en 1974, cette population ne comptait qu'une centaine de pieds en 1983 et a été ensuite fortement touchée par le cyclone Reeva. Aucune observation n'a été faite sur cette plante en voie de disparition depuis 13 ans (Meyer 1996).

L'objectif de cette étude est d'établir la situation actuelle de cette espèce qui fait partie de la liste des espèces protégées par la délibération relative à la protection de la nature. Nous proposons d'effectuer une carte de sa répartition, de calculer la densité des individus en fonction du stade de maturité, de connaître la distribution des individus selon la classe de taille et de diamètre, d'identifier les principales menaces. Des graines de cette espèce seront prélevées pour la conservation dans l'Herbier de Polynésie française et également envoyées dans différents conservatoires botaniques pour des essais de multiplication *ex situ*.

Le "ofai" est l'exemple-type d'une espèce endémique menacée par la destruction de son milieu (aménagement de la zone littorale et extension de la cocoteraie) et par une surexploitation excessive (utilisation comme bois de chauffage). Une protection sur l'île de Tupai et des essais de culture suivi de réintroduction dans les autres îles de la Société pourraient sauver cette espèce d'une extinction totale et irréversible.

Bibliographie sommaire :

M.-H. Sachet, 1983. Botanique de l'île de Tupai, Iles de la Société. Atoll Research Bulletin N°273-281.

J.-Y. Meyer, 1996. Fichier des plantes protégées de la Société et des Marquises. Contribution à la Biodiversité de Polynésie française N°4.

FINANCEMENT :

Transport (avion et bateau) : Financement FIDES, tranche 1995

Frais de mission : /